



Mur côté voisin

Par john75

Bonjour,
Je laisse ce message sur le forum sur une question de l'appartenance d'un mur.
Sur l'image du cadastre ma propriété est située à droite. Je me posais des questions concernant les portions de mur indiquées en bleu. Celle-ci sont situées au niveau jardin de mon voisin et je n'y ai pas accès de façon directe.
Je souhaite juste avoir des indications sur l'appartenance de ces portions de murs. Sont-ils à moi ? Au voisin ? Ou mitoyen ?

Merci d'avance pour vos indications
<https://zupimages.net/viewer.php?id=22/20/89u3.jpg>

Par Burs

Bonjour,
On ne peut pas lire votre lien.

Par john75

Bonjour,

merci de m'avoir signaler le non fonctionnement du lien
[url=<https://zupimages.net/viewer.php?id=22/20/89u3.jpg>]<https://zupimages.net/viewer.php?id=22/20/89u3.jpg>[/url]

Cela devrai fonctionner normalement

Par yapasdequoi

Bonjour,
L'image du cadastre est toujours approximative et ne sert qu'à des fins fiscales.
Seul un bornage permet de déterminer si le mur est situé dans la parcelle du voisin ou bin en limite avec la vôtre.
Consultez un géomètre-expert.

Pourquoi ce mur vous inquiète-t-il ?

Par john75

Bonjour,
Merci pour votre réponse.
La question se pose en raison de coûts liés à des travaux sur le mur. Mon voisin affirme que le mur m'appartient, je souhaite juste pouvoir confirmer ou non ses propos.

Par yapasdequoi

Seul un géomètre peut vous répondre. Le cadastre ne prouve rien.

Par yapasdequoi

Ces portions de mur font-ils partie du gros oeuvre de votre maison ?

De quels travaux s'agit-il ?

Par Burs

Sur quelle base le voisin affirme t-il qu'il vous appartient ? En tous cas la limite qui par vers le haut à droite est mitoyenne au dire du cadastre (les 2 traits parallèles de chaque cotés) //